SNCF IMMOBILIER
DIRECTION IMMOBILIÈRE TERRITORIALE GRAND SUD

4 rue Léon Gozlan- CS 70014 13 331 MARSEILLE CEDEX 03 TÉL.: +33 (0)4 95 04 26 15



( or do C

À l'attention de Monsieur le Maire Jean-Marc ROUBAUD Mairie de Villeneuve-Lez-Avignon Service Urbanisme et Foncier Hôtel de Ville 2, rue de la République B.P.45 30 404 VILLENEUVE LEZ AVIGNON CEDEX

Marseille, le 12 juillet 2019

Nos Réf. : PG/D-2019-/VALO Affaire suivie par : Pauline Guitton

Tél: 04 65 38 97 81

Objet : Avis sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme arrêté de la commune de Villeneuve-Lès-Avignon

Monsieur,

Vous avez sollicité l'avis de SNCF concernant le projet arrêté du PLU de la commune de Villeneuve-Lès-Avignon. Par la présente, nous vous remercions d'avoir associé le Groupe Public Ferroviaire à cette procédure.

Après analyse des pièces que vous nous avez fait parvenir, nous vous informons que nous sommes favorables au zonage et au projet d'OAP proposée sur nos emprises. Ainsi, le projet arrêté du PLU de la commune de Villeneuve-Lès-Avignon n'appelle aucune observation de notre part.

Par ailleurs, nous tenons à vous rappeler qu'il est nécessaire de consulter systématiquement SNCF pour les permis de construire ou lotissement jouxtant la plateforme ferroviaire. Cette demande de consultation est fondée, d'une part sur l'article R111-2 du code de l'urbanisme qui prohibe la réalisation de constructions qui peuvent causer un danger pour la sécurité publique, ou être ellesmêmes soumises à un danger, et d'autre part, sur l'article L 2231-5 du Code des Transports qui prévoit une servitude interdisant la construction de bâtiments à moins de deux mètres de la limite légale du chemin de fer.

À cet effet, nous vous précisons qu'il convient d'adresser les dossiers de permis de construire à proximité des emprises ferroviaires existantes à la Direction Immobilière Territoriale Grand Sud dont voici les coordonnées :

## **SNCF IMMOBILIER**

Direction Immobilière Territoriale Grand Sud Conservation du patrimoine 4 rue Léon Gozlan CS 70014 13 331 Marseille Cedex 03

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pauline Guitton Chargée d'urbanisme

1 July

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS - R.C.S. PARIS B 552 049 447